CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E96556** **VALABLE JUSQU'AU** **15/10/2027**

ÉDITÉ LE 20/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2007

Raison sociale : ECOBOIS SCOP

Forme juridique : AUSARLSCOOP
DEPUIS LE 25/07/2024

Capital : 92 800

17 AVENUE DU PUYMORENS
R20
66760 LATOUR-DE-CAROL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PERPIGNAN 2007B00272

Siret : 494 646 367 00024

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 3163-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000022113750104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000022113750104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 04 68 30 05 54 **Fax :**

Portable : 06 78 44 53 55

Responsabilité légale :
DEJOUX DAMIEN ASSOCIÉ(E) GÉRANT(E)

Site Internet :

E-mail : gestion@ecobois.eu

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 316 318 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2302	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité confirmée)	9	16/09/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/10/2026 15:15

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.